Flashdance by Romain Philipp Liability Release for Romain Philipp

En cochant le bouton en bas je déclare avoir lu et accepté les conditions générales suivant :

Conditions Générales

L'Académie de Danse et de Mouvement Flashdance by Romain Philipp propriété de DANCE4LIFE asbl avec siège au 3 beim Schlass L-8058 Bertrange et annexe au 10, Impasse Abbé Muller L-9064 Ettelbruck met ses locaux et équipements à la disposition de ses membres afin de leur donner la possibilité de suivre des cours de danse et des activités de fitness, ceci dans la mesure des moyens de l'Académie de Danse et de Mouvement.

Chaque membre s'assure lui-même contre les accidents personnels, et ce par l'intermédiaire de son propre courtier en assurances. Il est expressément convenu que l'asbi DANCE4LIFE ne peut être mise en cause pour les cas non couverts par sa police ou pour les montants plus élevés que ceux dans la couverture. Toutes les informations personnelles fournies par nos clients lors de l'inscription à notre association ou par internet restent strictement confidentielles et ne servent que pour les besoins de gestion et administration de l'asbi DANCE4LIFE.

Inscription et mode de paiement

L'inscription prend effet au moment de la signature du présent document à l'académie de danse ou par internet, considérant que la date de début des cours doit être précisée. Toute carte de membre émise(physique ou électronique) après payement de la cotisation est strictement personnelle et ne peut être utilisée par une autre personne sauf exception accordée par la direction. Le membre ne peut exercer que les activités qui sont comprises dans son inscription. Les cotisations peuvent être majorées moyennant avertissement écrit adressé 30 jours à l'avance par la direction, en cas de modification des circonstances économiques, d'extension des services ou d'indexation. La cotisation doit être payée au moment de la signature du présent document, au plus tard après le premier cours, en cas de validation d'une réservation de suite dans les 5 jours ouvrables en espèce, virement ou par carte bancaire. En cas de domiciliation, le 1er mois est payable de suite en espèce ou carte bancaire lors de la signature du présent document. En cas d'annulation d'un ou de plusieurs cours, le même cours ou un autre au choix du client sera proposé. Les remboursements en espèce seront traités un par un par la discrétion du comité de l'asbl. Tout cours proposé de notre part peut changer de tuteur(professeur) à tout moment selon décision du comité. Les carnets de cours (fitness) sont valables pendant 2, 3 ou 5 mois (suivant la formule choisie) à partir de la date d'émission. Tout abonnement fitness ou danse peut être suspendu pour des raisons de santé moyennant un certificat médical. La période d'inscription pour les cours de

danse est de minimum 3 mois, càd un trimestre scolaire. Perte de carte: 7.50€, perte de clef vestiaire casier: 25.00€.

Responsabilités limitées

Ni l'asbl DANCE4LIFE, ni ses collaborateurs ne peuvent être tenus responsable de la perte, de la déterioration ou du vol des biens se trouvant dans ses locaux. Prière de toujours déposer vos objets de valeur dans les consignes prévues à cet effet, et de ne pas perdre la clef. Dans aucun cas, ni le comité, ni ses collaborateurs peuvent être tenus responsables d'un dommage corporel ou de la maladie des ses membres, de leurs enfants ou invités (spectateur ou participant) se trouvant dans les locaux de l'asbl . Compte médical des membres : Le membre déclare qu'il est en bonne santé et qu'il n'a aucune raison médicale ou autre qui l'empêcherait de participer à un cours de danse ou de fitness. Il est interdit de fréquenter les cours cas d'infection, de maladie contagieuse ou de plaies ouvertes, en raison du risque de porter atteinte à la santé, à la sécurité et à la condition physique des autres membres.

Tenue de Danse et de Fitness

Prière de porter des tenues adaptées selon les différents cours : informez-vous auprès de la réception.Prière de se munir d'une serviette pour les cours de fitness. Pour les cours de Jazz et de Ballet, prière d'attacher les cheveux. Evitez de porter des bijoux qui pourraient vous gêner pendant les cours. Il est interdit d'entrer dans les salles de danse avec les chaussures de rue.

Généralités

Il est interdit de fumer dans les locaux de l'Académie . Prière d'arriver à temps au début des cours. Les chewing-gums sont interdits pendant les cours. Il est défendu de manger dans les salles. Lors de l'inscription, toute personne mineure doit être accompagnée par un parent, membre de famille ou tuteur pour signer le présent document. Pour les cours de danse: Il est obligatoire de prévenir la réception en cas d'absence pour un ou plusieurs cours moyennant le téléphone, e-mail, sms ou online. En cas d'absences consécutives non-excusées, la direction se réserve tout droit d'imposer un cours de niveau inférieur ou d'annulation de l'inscription, et ceci sans remboursement, tout en considérant les cas de force majeure. Prière de respecter l'hygiène personnelle ainsi que l'hygiène dans les locaux de l'asbl et le passage « trottoir ».

Les photos ou enrégistrements vidéos prises pendant les cours ou lors des spectacles appartiennent à DANCE4LIFE asbl et peuvent être utilisés pour des raisons publicitaires, ceci uniquement dans le cadre de l'asbl DANCE4LIFE.

Toutes ces conventions nous garantissent l'ambiance et l'ordre que vous vous attendez de notre part. En cas de réclamation, critiques ou propositions, veuillezvous adresser au comité de direction. Nous serons toujours à l'écoute de vos suggestions afin de pouvoir garantir une adaptation parfaite à notre clientèle.

Le nom de Flashdance by Romain Philipp ainsi que tous les droits d'utilisations sont mise à disposition

| par Romain Philipp à Dance4Life asbl. |
|---------------------------------------|
| |
| |
| Romain Philipp |
| Date |